

CONSEIL D'ADMINISTRATION
3 février 2022

Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du **conseil d'administration** du Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue tenue le 3 février 2022 en Webinaire

Présences :

- Madame Carole BÉDARD
- Monsieur Louis BOURGET
- Madame Sylvette GILBERT
- Monsieur Daniel LAMPRON
- Monsieur Daniel MARCOTTE
- Monsieur David MCLAREN
- Monsieur Claude N. MORIN
- Madame Madeleine PAQUIN
- Madame Nathalie QUENNEVILLE
- Madame Katia QUINCHON
- Madame Caroline ROY
- Monsieur Stéphane TERRAULT

Absences :

- Madame Ghania KHEFIF
- Madame Julie-Mélissa PICARD
- Madame Catherine SIROIS

Monsieur Claude N. Morin préside l'assemblée et madame Nathalie Bernier agit à titre de secrétaire d'assemblée.

Constatation du quorum et ouverture de l'assemblée

Le quorum est constaté. Les membres sont d'accord à procéder par visioconférence. L'assemblée a été convoquée dans les délais prescrits par le règlement de régie interne et débute à 9 h.

Le président rappelle la procédure pour la période de questions.

CA-2022-01-01 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur PROPOSITION de Madeleine Paquin, appuyée par Nathalie Quenneville, l'ordre du jour est adopté après l'ajout de trois sujets en 4.6, 6.6 et 12 et en laissant le point *Affaires diverses* ouvert :

Ouverture de la séance

- CA-2022-01-01 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- CA-2022-01-02 Adoption et suivi du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil d'administration du 16 décembre 2021
- CA-2022-01-03 Information du président
 - 3.1 Activités du président
- CA-2022-01-04 Information de la présidente-directrice générale
 - 4.1 Activités de la présidente-directrice générale
 - 4.2 Poste à la Direction de santé publique
 - 4.3 État de situation – Pandémie de la COVID-19
 - 4.4 Suivi de la vaccination COVID-19

- 4.5 Suivi des mesures déployées en contexte de pénurie de main-d'œuvre importante
- 4.6 Poste à la Direction des services multidisciplinaires
- CA-2022-01-05 Suivi des comités du conseil d'administration
 - 5.1 Comité de gouvernance et d'éthique
 - 5.1.1 Composition du comité des ressources humaines
 - 5.1.2 Mandat de Caroline Roy à titre de présidente-directrice générale
 - 5.2 Comité de vérification
 - 5.3 Comité de vigilance et de la qualité
 - 5.4 Comité de révision
 - 5.4.1 Démission d'un membre
 - 5.5 Comité des ressources humaines
 - 5.6 Comité des immobilisations
- CA-2022-01-06 Ordre du jour de consentement
 - 6.1 Présidence des comités du conseil d'administration
 - 6.2 Accès à Gestion de l'application de la Loi sur les archives (GALA)
 - 6.3 Suivi de l'équilibre budgétaire – Rapport trimestriel AS-617
 - 6.4 Démissions de médecins
 - 6.5 Démission et nomination au comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens
 - 6.6 Autorisation d'emprunt du fonds d'exploitation

PÉRIODE DE QUESTIONS

- CA-2022-01-07 Tableau de bord du conseil d'administration
- CA-2022-01-08 Situation financière
- CA-2022-01-09 État de situation des ressources humaines
- CA-2022-01-10 Rapport trimestriel sur les plaintes de harcèlement psychologique
- CA-2022-01-11 Suivi des projets d'infrastructure
- CA-2022-01-12 Achat de terrain pour le groupe électrogène – Rouyn-Noranda
- CA-2022-01-13 Affaires diverses

Lieu et date de la prochaine assemblée

Levée de la séance

Période de questions pour les médias

Huis clos

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA-2022-01-02 ADOPTION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 16 DÉCEMBRE 2021

RÉSOLUTION

CA-2022-01 Approbation du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil d'administration du 16 décembre 2021

Sur PROPOSITION de David McLaren, appuyée par Daniel Marcotte

IL EST RÉSOLU

D'approuver le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue du 16 décembre 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA-2022-01-03 INFORMATION DU PRÉSIDENT

3.1 Activités du président

Dépôt des activités du président pour la période du 7 décembre 2021 au 25 janvier 2022.

CA-2022-01-04 INFORMATION DE LA PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE

4.1 Activités de la présidente-directrice générale

Suivi des activités de la présidente-directrice générale pour la période du 7 décembre 2021 au 25 janvier 2022.

4.2 Poste à la Direction de santé publique

La directrice de santé publique, Dre Lyse Landry, ayant annoncé son départ à la retraite, un processus de sélection a été mis en place au terme duquel un candidat a été retenu. Il s'agit du Dr Stéphane Trépanier qui travaille déjà à la Direction de santé publique du CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue en tant que médecin-conseil. Conformément à la Loi sur les services de santé et les services sociaux, c'est le ministre qui nomme le directeur de santé publique, sur recommandation de l'établissement.

RÉSOLUTION

CA-2022-02 Recommandation de nomination du directeur de santé publique

Attendu le départ à la retraite de la directrice de santé publique, Dre Lyse Landry, en date du 18 mars 2022;

Attendu l'article 372 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (RLRQ, c. S-4.2) (LSSSS) concernant la nomination d'un directeur de santé publique;

Attendu les articles 205.1, 371, 373, 374 et 375 de la LSSSS concernant les responsabilités du directeur de santé publique;

Attendu le processus mené par le comité de sélection et sa recommandation;

Attendu que le port d'attache sera Témiscaming-Kipawa;

Attendu que la pratique clinique sera maintenue à temps partiel;

Attendu le maintien du statut de membre associé au CISSS Nord-du-Québec.

Sur PROPOSITION de Madeleine Paquin, appuyée par Daniel Marcotte

IL EST RÉSOLU

De nommer, à titre intérimaire, Dr Stéphane Trépanier au poste de directeur de santé publique à compter du 3 février 2022;

De recommander au ministre de la Santé et des Services sociaux la nomination du docteur Stéphane Trépanier à titre de directeur de santé publique du Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue, pour une durée de quatre ans, à compter du 19 mars 2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.3 État de situation – Pandémie de la COVID-19

Une importante augmentation des hospitalisations était anticipée et elle s'est actualisée, mais pas à la hauteur des projections. Dans les dernières semaines, le nombre d'hospitalisations, que ce soit pour un diagnostic primaire de COVID ou une personne affectée par la COVID mais hospitalisée pour une autre raison, a augmenté jusqu'à 44 personnes pour ensuite diminuer à 14. En date d'hier, 20 personnes, adultes et jeunes, étaient hospitalisées, dont 2 aux soins intensifs. Les personnes hospitalisées sont vaccinées ou non, avec 1, 2 ou 3 doses; celles qui se retrouvent aux soins intensifs sont non vaccinées ou avec un état de santé plus vulnérable. On peut dire que le pic est passé, à moins de nouvelles données liées à la transmission ou à de nouveaux variants.

Une importante action pour libérer les lits dans les hôpitaux est maintenue afin de conserver une fluidité des hospitalisations et s'assurer que toute personne qui n'a plus besoin de soins hospitaliers et qui est en attente d'une place d'hébergement puisse avoir un lieu d'hébergement ou de réadaptation autre que l'hôpital.

Il est constaté que le virus circule de façon importante dans la communauté. Les écoles fonctionnent avec parfois 50 % d'absences des élèves dans une classe et les enseignants sont beaucoup touchés. Cette transmission génère aussi beaucoup d'absences d'employés dans la communauté, soit parce qu'ils sont infectés ou par contact domiciliaire, ce qui a un impact important pour les organisations et entreprises de la région. L'impact est également constaté de façon importante au sein du CISSS avec des absences de travailleurs depuis une semaine à 200-250 personnes chaque jour, alors qu'on en dénombrait environ 150 chaque jour durant les fêtes. L'offre de service à la population est maintenue, mais avec beaucoup d'efforts de la part des équipes en place. Le niveau de délestage des activités est à 3, c'est-à-dire que les services urgents, semi-urgents et plusieurs activités électives sont maintenus, et la production chirurgicale est au-delà du 50 % en région.

L'établissement est en soutien auprès des milieux partenaires lorsqu'il y a éclosion et les accompagne au quotidien : résidences pour personnes âgées, ressources intermédiaires, CHSLD, organismes communautaires. À ce jour, 21 milieux sont en vigie ou en éclosion déclarée, que ce soit avec des résidents ou des travailleurs affectés par le virus. Il y a plusieurs éclosons dans les installations du CISSS, mais une grande proportion est sous contrôle. Il y a encore des éclosons actives dans les CHSLD, dont ceux d'Amos et de Val-d'Or qui sont encore très actives.

4.4 Suivi de la vaccination COVID-19

La vaccination en région va très bien et on se situe au-dessus des moyennes provinciales pour la 3^e dose. Il y a eu intensification de la vaccination partout sur le territoire depuis la période des fêtes avec un haut taux de personnes qui souhaitent se faire vacciner. Plusieurs personnes se font encore vacciner, mais l'intensité diminue. L'offre de vaccination est encore très haute sur tout le territoire de l'Abitibi-Témiscamingue et la population est invitée à aller se faire vacciner, que ce soit pour la 1^{re}, 2^e ou 3^e dose.

Les taux de vaccination sont :

- 3^e dose : 53,6 % en région et 46,1 % au Québec;
- 2^e dose : 84,2 % en région;
- 1^{re} dose : 90,5 % en région.

Plus d'une centaine de personnes viennent recevoir leur 1^{re} dose chaque semaine en région. Différentes modalités seront rendues disponibles afin de permettre aux gens qui sont indécis par rapport à la vaccination ou qui ont des questions de pouvoir échanger avec des professionnels de la santé et ainsi prendre une décision plus éclairée.

Pour les 5-11 ans, le taux de vaccination pour la 1^{re} dose est de 69,4 % en région et de 62,7 % au Québec. Pour la 2^e dose, le taux de vaccination est de 25,3 % en région. Le tout se poursuit dans les prochaines semaines avec les rendez-vous qui ont été donnés. Vers la fin de l'hiver, il y aura une planification avec les centres de services scolaires pour favoriser la vaccination des jeunes, s'il y a lieu.

4.5 Suivi des mesures déployées en contexte de pénurie de main-d'œuvre importante

Le plan de contingence se poursuit dans tous les secteurs de la région pour faire face à l'important enjeu de main-d'œuvre avec un manque de plus de 800 employés, tout type d'emploi. Dans le contexte de la pandémie, particulièrement la 5^e vague, l'établissement n'est pas en situation de revoir la reprise ou l'augmentation de certains services.

En région, plusieurs usagers en niveau de soins alternatifs (NSA) occupent des lits d'hôpitaux, mais sont en attente d'un lieu d'hébergement ou de réadaptation. Il est rappelé que des maisons des aînées seront disponibles dans quelques mois ou années, mais actuellement la région est en déficit de lieux d'hébergement. L'établissement est donc allé en appel d'offres pour un site non traditionnel afin de développer de nouvelles places d'hébergement, particulièrement de type CHSLD, pour la population régionale. Ce nouveau site sera déployé à Amos avec 30 places d'hébergement. Faute de places d'hébergement disponibles dans leur territoire, des usagers dans les hôpitaux de la région vont se voir offrir une place d'hébergement dans une autre MRC que leur lieu de résidence, de façon temporaire, toujours dans l'objectif de leur offrir un lieu qui correspond mieux à leurs besoins que l'hôpital. Ces personnes ne perdront pas leur rang de priorité pour un lieu d'hébergement dans leur secteur. À ce jour, avec la nécessité de libérer des lits dans les hôpitaux, quatre personnes du Témiscamingue ont bénéficié d'un lieu d'hébergement autre que sur leur territoire d'origine.

4.6 Poste à la Direction des services multidisciplinaires

Un processus de sélection a été mis en place à la suite du départ de la directrice des services multidisciplinaires, Mme Chantal Brunelle. Mme Mylène Gauthier, directrice adjointe à la Direction des services multidisciplinaires, assurera la transition jusqu'à l'arrivée d'un nouveau directeur.

RÉSOLUTION

CA-2022-03 Nomination de la directrice des services multidisciplinaires intérimaire

Attendu la démission de la directrice des services multidisciplinaires, Mme Chantale Brunelle, en date du 1^{er} février 2022;

Attendu le consentement de Mme Mylène Gauthier à assurer l'intérim au poste de directrice des services multidisciplinaires;

Attendu l'article 173 de la Loi sur les services de santé et services sociaux (RLRQ, c. S-4.2) concernant la nomination des cadres supérieurs.

Sur PROPOSITION de Daniel Lampron, appuyée par Nathalie Quenneville

IL EST RÉSOLU

De nommer Mme Mylène Gauthier à titre de directrice des services multidisciplinaires intérimaire à compter du 2 février 2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA-2022-01-05

SUIVI DES COMITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

5.1 Comité de gouvernance et d'éthique

M. Marcotte informe des sujets traités à la rencontre du 20 janvier dernier :

- Rencontre avec M. Daniel Lampron, président du comité de révision, afin d'échanger sur le fonctionnement du comité et les défis rencontrés;
- Réflexion amorcée sur la contribution des comités consultatifs;
- Bassin thérapeutique au CHSLD de Rouyn-Noranda;
- Suivi des mesures déployées en contexte de pénurie de main-d'œuvre importante;
- Situation de la COVID-19 et de la vaccination;
- Directeur des services professionnels;
- Transferts des usagers en niveau de soins alternatifs (NSA).

Deux autres sujets ont également été discutés et font l'objet d'une recommandation au conseil d'administration.

RÉSOLUTION

CA-2022-04 **Modification de la composition du comité des ressources humaines et nomination**

Attendu le règlement de régie interne du conseil d'administration;

Attendu le projet de Règlement de régie interne du comité des ressources humaines;

Attendu l'intérêt manifesté par un membre du conseil d'administration à participer au comité des ressources humaines.

Sur PROPOSITION de Madeleine Paquin, appuyée par Katia Quinchon

IL EST RÉSOLU

De modifier la composition du comité des ressources humaines de la façon suivante : quatre administrateurs qui ne travaillent pas pour l'établissement ou n'exercent pas leur profession dans une des installations, président-directeur général, président du conseil d'administration;

De nommer Mme Nathalie Quenneville membre du comité des ressources humaines.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION

CA-2022-05 **Recommandation de renouvellement du mandat de Caroline Roy à titre de présidente-directrice générale**

Attendu que le contrat de travail de Mme Caroline Roy à titre de présidente-directrice générale du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISS) de l'Abitibi-Témiscamingue arrive à échéance le 26 juin 2022;

Attendu que Mme Roy a signifié son intérêt au ministre, le 9 décembre 2021, à renouveler son mandat à titre de présidente-directrice générale du CISS de l'Abitibi-Témiscamingue;

Attendu l'article 36.1 de la *Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales* qui stipule que le mandat de la présidente-directrice générale peut être renouvelé sur recommandation du ministre, après consultation des membres du conseil d'administration;

Attendu que si le conseil d'administration juge propice le renouvellement du mandat de Mme Caroline Roy, il doit en aviser le ministre trois mois avant la fin dudit mandat par voie de résolution;

Attendu la recommandation du comité de gouvernance et d'éthique en date du 20 janvier 2022 (CGE-2022-01).

Sur PROPOSITION de Catherine Sirois, appuyée par Daniel Marcotte

IL EST RÉSOLU **de recommander** le renouvellement du mandat de Mme Caroline Roy à titre de présidente-directrice générale du CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.2 Comité de vérification

Mme Madeleine Paquin informe des résultats financiers à la période 9, se terminant le 4 décembre 2021, présentés à leur rencontre du 25 janvier.

Le déficit de l'établissement est de 24,9 M\$, mais en excluant le coût additionnel dû à l'utilisation de la main-d'œuvre indépendante, le déficit est de 5,2 M\$. À ce moment-ci, le déficit prévu à la fin de l'année financière est de 27,2 M\$.

Les dépenses encourues jusqu'à maintenant pour la COVID sont de 54,9 M\$. Il est rappelé que les coûts COVID sont entièrement assumés par le ministère.

5.3 Comité de vigilance et de la qualité

Mme Sirois informe des sujets traités lors de la rencontre du 28 janvier 2022 :

- Rapport des mises sous garde;
- Présentation de la Direction des programmes DI-TSA-DP sur les délais d'accès et le programme Agir tôt;
- Suivi des dossiers de plaintes en cours et en 2^e instance;
- Rapports d'investigation du coroner et du protecteur du citoyen;
- Qualité : recommandations adressées à l'établissement;
- Mandat du comité de vigilance et de la qualité.

5.4 Comité de révision

M. Daniel Lampron informe du report d'un dossier qui fait en sorte qu'il ne sera pas traité dans les délais requis, mais avec quelques jours de retard.

Il présente la démission d'un membre du comité de révision, Dre Marie-Pier Nolet, et souligne son précieux apport lors de la révision du mode de fonctionnement du comité. Une lettre de remerciements sera transmise à Dre Nolet par le conseil d'administration.

5.4.1 Démission d'un membre

CA-2022-06 Acceptation de la démission d'un membre du comité de révision

Attendu la lettre de démission de Dre Marie-Pier Nolet au comité de révision, en date du 19 novembre 2021.

Sur PROPOSITION de Daniel Lampron, appuyée par Daniel Marcotte

IL EST RÉSOLU **d'accepter** la démission de Dre Marie-Pier Nolet au comité de révision.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.5 Comité des ressources humaines

Mme Katia Quinchon informe des sujets traités à la rencontre du 24 janvier 2022 :

- Vaccination, dépistage et absences en lien avec la COVID-19;
- Recrutement de veilleurs, programme de premiers soutiens psychologiques du MSSS;
- Arrivée d'un nouveau membre au sein du comité.

5.6 Comité des immobilisations

M. Louis Bourget informe des sujets traités aux rencontres des 21 décembre 2021 et 18 janvier 2022 :

- Suivi des projets d'infrastructure;
- Suivi du tableau de bord du *Plan de conservation et de fonctionnalité immobilières 2021-2022*.

CA-2022-01-06 ORDRE DU JOUR DE CONSENTEMENT

6.1 Présidence des comités du conseil d'administration

RÉSOLUTION

CA-2022-07 Nominations à la présidence des comités du conseil d'administration

Attendu le règlement de régie interne du conseil d'administration;

Attendu les règlements de régie interne des différents comités du conseil d'administration.

Sur PROPOSITION de Daniel Lampron, appuyée par David McLaren

IL EST RÉSOLU

De nommer les personnes suivantes à la présidence des comités du conseil d'administration :

Comité de gouvernance et d'éthique :	M. Daniel Marcotte
Comité de révision :	M. Daniel Lampron
Comité de vérification :	Mme Madeleine Paquin
Comité de vigilance et de la qualité :	Mme Catherine Sirois
Comité des ressources humaines :	Mme Katia Quinchon
Comité des immobilisations :	M. Louis Bourget

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.2 Accès à la gestion de l'application de la Loi sur les archives (GALA)

RÉSOLUTION

CA-2022-08 Autorisation à soumettre les modifications du calendrier de conservation à l'approbation de BAnQ

Attendu qu'en vertu de l'article 7 de la *Loi sur les archives* (RLRQ chap. A-21.1), tout organisme public doit établir et tenir à jour un calendrier de conservation de ses documents;

Attendu qu'en vertu du troisième alinéa de l'article 8 de cette loi, tout organisme public visé aux paragraphes 4° à 7° de l'annexe doit, conformément au règlement, soumettre à l'approbation de Bibliothèque et Archives nationales du Québec

(BAnQ) son calendrier de conservation et toute modification relative à l'addition de nouveaux documents ou relative aux documents destinés à être conservés de manière permanente;

Attendu que le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de l'Abitibi-Témiscamingue est un organisme public visé au paragraphe 6.1 de l'annexe de cette loi;

Attendu que le CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue désire utiliser le système Gestion de l'application de la Loi sur les archives (GALA) pour l'élaboration et la soumission de ses règles de conservation;

Attendu que le CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue n'a pas de règlement de délégation de pouvoirs ou de signature ou que son règlement ne prévoit pas la matière de la présente résolution.

Sur PROPOSITION de Daniel Lampron, appuyée par David McLaren

IL EST RÉSOLU

D'autoriser madame Caroline Roy, présidente-directrice générale, à signer le calendrier de conservation et toute modification relative à l'addition de nouveaux documents ou relative aux documents destinés à être conservés de manière permanente, et **de soumettre** ce calendrier ou cette modification à l'approbation de BAnQ pour et au nom du CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.3 Suivi de l'équilibre budgétaire – Rapport trimestriel AS-617

RÉSOLUTION

CA-2022-09 Adoption du rapport financier trimestriel à la période 9 de l'année financière 2021-2022

Attendu que le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de l'Abitibi-Témiscamingue doit produire le rapport financier trimestriel à la période 9 de l'année financière 2021-2022 et que ce rapport doit être adopté par le conseil d'administration;

Attendu la recommandation du comité de vérification du 25 janvier 2022.

Sur PROPOSITION de Daniel Lampron, appuyée par David McLaren

IL EST RÉSOLU

D'adopter le rapport financier trimestriel à la période 9 de l'année financière 2021-2022 du CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue, dont copie demeure annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.4 Démissions de médecins

RÉSOLUTION

CA-2022-10 Acceptation de la démission de médecins

Attendu la Loi sur les services de santé et les services sociaux (RLRQ, c. S-4.2) (LSSSS) qui stipule qu'un médecin peut cesser d'exercer sa profession dans un établissement par choix ou à la suite du non-renouvellement de sa nomination;

Attendu le processus d’harmonisation régionale associé aux renouvellements des titres et privilèges des médecins, dentistes et pharmaciens du Centre intégré de santé et de services sociaux de l’Abitibi-Témiscamingue apportant certaines modifications au processus;

Attendu la récente Loi modifiant l’organisation de la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l’abolition des agences régionales (RLRQ, c. 0-7.2), qui a provoqué une réflexion personnelle du médecin relié à son offre de service;

Attendu l’article 255 de la LSSSS qui stipule que le conseil d’administration peut autoriser un médecin ou un dentiste à cesser d’exercer sa profession dans le centre sans préavis ou à la suite d’un préavis de moins de 60 jours s’il juge que son départ n’a pas pour effet d’affecter la qualité ou la suffisance des services médicaux ou dentaires offerts à la population desservie par le centre.

Sur PROPOSITION de Daniel Lampron, appuyée par David McLaren

IL EST RÉSOLU

D’accepter la démission des médecins suivants :

Médecins			
RLS	Spécialité	Nom, prénom (numéro de pratique), statut	Date d’effet de la démission - retraite
RN	Obstétrique et gynécologie	Bonapace, Kathy (1-86582) Membre actif	1 ^{er} janvier 2022
VM	Médecine de famille – anesthésiologie	De Ladurantaye, Alain (1-80360) Membre actif	1 ^{er} avril 2022 (retraite)
VD	Médecine de famille	Giguère, Cédric (1-20464) Membre actif	30 juin 2022
AM	Médecine de famille	Sauvageau, Yolaine (1-82362) Membre actif	31 janvier 2023 (retraite)

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

6.5 Démission et nomination au comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens

RÉSOLUTION

CA-2022-11 Démission et nomination au comité exécutif du CMDP

Attendu la Loi sur les services de santé et les services sociaux (RLRQ, c S-4.2) qui prévoit à l’article 216 qu’un conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP) peut adopter des règlements concernant sa régie interne, la création de comités et leur fonctionnement ainsi que la poursuite de ses fins;

Attendu le Règlement de régie interne du CMDP du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de l’Abitibi-Témiscamingue adopté par le conseil d’administration le 6 octobre 2016 (CA-2016-82);

Attendu que tous les postes disponibles au sein du comité exécutif du CMDP ont été pourvus sans concurrent;

Attendu que l’exécutif du CMDP du CISSS de l’Abitibi-Témiscamingue recommande d’accepter la démission du médecin comme demandé, et ce, en date du 6 décembre 2021 (résolution no 21-78);

Attendu que l’exécutif du CMDP du CISSS de l’Abitibi-Témiscamingue recommande la nomination du médecin comme demandé, rétroactivement au 6 décembre 2021 (résolution no 21-79);

Attendu que les membres du comité exécutif du CMDP sont nommés pour une période de deux ou quatre ans en alternance et que le processus de renouvellement des membres sera en conformité avec le Règlement de régie interne du CMDP;

Attendu que la démission et la nomination doivent être approuvées par le conseil d'administration avant d'entrer en vigueur.

Sur PROPOSITION de Daniel Lampron, appuyée par David McLaren

IL EST RÉSOLU

D'approuver la démission et la nomination des personnes suivantes au poste de conseiller au sein du comité exécutif du CMDP, et ce, rétroactivement au 6 décembre 2021 :

- Démission : Dre Marie-Pier Nolet;
- Nomination : Dr Joseph Eid.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.6 Autorisation d'emprunt du fonds d'exploitation

RÉSOLUTION

CA-2022-12 Demande d'autorisation d'emprunt du fonds d'exploitation

Attendu que les autorisations d'emprunt en cours au montant de 105 M\$ pour le fonctionnement du fonds d'exploitation et de 20 M\$ pour les coûts additionnels reliés à la pandémie viendront à échéance le 31 mars 2022;

Attendu que la résolution CA-2021-104 du conseil d'administration du 11 novembre 2021 a été adoptée pour des demandes d'autorisation d'emprunt selon les mêmes montants que ceux de la présente résolution, mais dont la période des demandes devait se terminer le 31 mars 2022;

Attendu que le déficit cumulé de l'établissement du fonds d'exploitation en date du 31 mars 2021 était de 73 852 397 \$;

Attendu que le déficit d'exploitation prévisionnel pour l'exercice 2021-2022 est de 25 020 668 \$ selon le rapport budgétaire détaillé RR-446;

Attendu que le bilan de l'établissement comprenait des comptes à recevoir du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) de près de 58,3 M\$ en date du 4 décembre 2021, dont 32,8 M\$ pour les coûts additionnels de la pandémie et que les dates d'encaissement de ces comptes à recevoir sont difficilement prévisibles;

Attendu que les coûts additionnels reliés à la pandémie ont été d'un peu plus de 60 M\$ au cours des 10 premières périodes financières de 2021-2022 terminées le 1^{er} janvier 2022;

Attendu que le besoin en marge de crédit pour les coûts additionnels de la pandémie prévoyait une tendance à la baisse étant donné le bon déroulement de la campagne de vaccination;

Attendu qu'en extrapolant le montant du déficit anticipé de 2021-2022 en date du 31 mars 2022, le déficit cumulé de l'établissement devrait alors s'établir à près de 101 M\$.

Sur PROPOSITION de Daniel Lampron, appuyée par David McLaren

IL EST RÉSOLU

D'autoriser la présidente-directrice générale, Mme Caroline Roy, à demander au MSSS une autorisation d'emprunt de 225 M\$ pour le fonctionnement régulier du fonds d'exploitation et une autre de 25 M\$ pour les coûts additionnels de la pandémie, pour la période allant jusqu'au 31 mars 2023, ainsi qu'à signer les documents requis auprès du ministre des Finances du Québec pour ces emprunts autorisés par le MSSS.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PÉRIODE DE QUESTIONS

Sans objet.

CA-2022-01-07 TABLEAU DE BORD DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mme Annie Carrier présente le suivi des indicateurs du tableau de bord de gestion du conseil d'administration. Les précisions suivantes sont apportées à la suite de questionnements de la part des membres :

- Pourcentage des premiers services de nature psychosociale qui sont dispensés dans un délai de 30 jours (mission CLSC) : Les indicateurs regroupent tous les services de 1^{re} ligne de CLSC et non pas seulement les services sociaux généraux. Il sera vérifié la possibilité de ventiler les données par service et de les traduire en nombre de personnes plutôt qu'en pourcentage. Avec la pandémie, il y a une augmentation des demandes de service de nature psychosociale. Afin d'améliorer l'atteinte de la cible, des investissements supplémentaires ont été injectés et un surplus de personnel a été embauché afin de répondre à la hausse de demandes, mais il manque encore du personnel pour réussir à combler tous les besoins de la population, particulièrement dans le secteur de la Vallée-de-l'Or où l'enjeu de main-d'œuvre est assez important.
- Nombre de demandes de chirurgies en attente depuis plus de six mois pour l'ensemble des chirurgies : Il est constaté que les chirurgies de la cataracte accusent le plus de retard. La priorité est toujours évaluée par le médecin, et les chirurgies urgentes et semi-urgentes sont réalisées. Les données du tableau concernent les chirurgies électives. Les délais sont dus à la pénurie de ressources humaines, mais également à la réduction des interventions chirurgicales en temps de pandémie afin d'alimenter des services plus essentiels en ressources d'infirmières. Par contre, au début de l'automne, une mise à jour des listes d'attente a été faite afin de s'assurer que les usagers inscrits sur les listes d'attente avaient toujours besoin d'une chirurgie et qu'ils étaient prêts à se rendre en chirurgie lorsque viendrait leur tour.
- Pourcentage de la population inscrite auprès d'un médecin de famille : Certains secteurs vont mieux que d'autres pour la prise en charge des patients par les médecins de famille. Le ministre de la Santé et des Services sociaux a annoncé plusieurs actions à venir prochainement, à la grandeur de la province, pour favoriser l'accès aux bons soins et bons services, donc également à un médecin de famille pour la clientèle orpheline. Certaines modalités pourront être déployées en Abitibi-Témiscamingue pour assurer un service équitable pour tous.

CA-2022-01-08 SITUATION FINANCIÈRE

La tendance se maintient de période en période. Par rapport à l'année passée, il y a une baisse de la main-d'œuvre indépendante, mais cela crée une pression qui se traduit par une hausse du temps supplémentaire sur une base volontaire. Il est précisé qu'il y a très peu de temps supplémentaire obligatoire.

Concernant le suivi du plan de redressement, le rendement des mesures mises en place est de 467 772 \$ sur une cible de 3,9 M à atteindre au 31 mars 2022. Le faible rendement s'explique par le fait que certaines mesures étaient en lien avec des prévisions de dépenses inscrites au budget qui ont été retirées. Il devrait y avoir des rendements de mesures sur près de 1 M\$ au 31 mars.

Mme Sylvie Latulippe fait le suivi des éléments suivants :

- Absences COVID : 250 absences quotidiennes de travailleurs de la santé. En date d'hier, il y avait 97 employés positifs et 82 isolements domiciliaires. S'ajoutent à cela les travailleurs en dépistage, soit en raison de symptômes ou d'un contact avec une personne testée positive.
- Taux d'assurance salaire : Légère diminution pour la catégorie 1 (infirmières, infirmières auxiliaires et inhalothérapeutes) alors qu'il y a une légère augmentation pour les catégories 2 (préposés aux bénéficiaires, entretien ménager), 3 (administratif), 4 (professionnels) et le personnel cadre. Il est constaté une légère diminution de l'assurance salaire pour l'absentéisme à plus long terme pour les infirmières. Pour ce qui est des absences ponctuelles, le taux est sensiblement le même d'une année à l'autre.
- Temps supplémentaire : Le taux est comparable à 2021. Il s'agit principalement de temps supplémentaire fait sur une base volontaire afin de pallier les absences ponctuelles.
- Main-d'œuvre indépendante : Légère diminution pour les infirmières et infirmières auxiliaires, par contre ce n'est pas positif pour l'organisation puisque cela occasionne un manque de personnel et, avec les absences COVID, cela crée une pression additionnelle. Il y a eu augmentation pour les préposés aux bénéficiaires et, dernièrement, pour les professionnels.
- Programme veilleurs : Programme du MSSS qui a pour objectif de déployer des travailleurs qui ont une bonne écoute et qui seront capables d'identifier et d'aller vers des collègues qui vivent une situation difficile, problématique, en les dirigeant au bon endroit afin d'avoir du soutien. Ce programme est très important pour le CISSS et il compte plus de 161 veilleurs répartis dans chacun des RLS. Le recrutement est en cours et une formation sera donnée de façon à ce que les veilleurs soient déployés d'ici le 31 mars prochain.
- En 2021, il y a eu un recrutement d'infirmières France-Belgique qui s'est conclu avec 17 embauches. Le processus est long à partir du moment où ils sont embauchés, mais nous commençons à les accueillir.
- Projet de recrutement international avec le ministère de l'Immigration, Francisation et Intégration Québec (MIFI). Plus de 80 infirmières vont arriver au cours de l'année 2022 et débiter leur formation pour l'obtention d'une attestation d'études collégiales en soins infirmiers pour se qualifier. La première mission du CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue a permis de recruter 56 candidats sur un objectif de 40. Ceux-ci devraient pouvoir pratiquer en 2023 dans notre organisation. La répartition de cette première cohorte se fera entre l'Abitibi-Ouest, le Témiscamingue et la Vallée-de-l'Or. Un lien est fait avec les partenaires de chacun des RLS afin de s'assurer que les personnes soient bien accueillies. L'arrivée d'une deuxième cohorte de 40 candidats est prévue fin 2022 et la répartition se fera entre l'Abitibi-Ouest et l'Abitibi.
- DEC accéléré en soins infirmiers : 22 candidates ont débuté, le 17 janvier 2022, une formation accélérée de 22 à 24 mois.
- Formation d'infirmières auxiliaires accélérée : 30 candidates débiteront la formation, le 7 mars prochain, avec des bourses de 20 000 \$. La formation se donnera à La Sarre, Rouyn-Noranda et Val-d'Or.
- Face à une pénurie de cuisiniers, un programme de reconnaissance d'acquis et de compétence (RAC) a été développé en alternance travail-études. Ce sont 9 candidats qui ont débuté ce programme le 24 janvier.
- Formation d'adjointe administrative : Formation de 8 semaine accompagnée d'une bourse du MSSS de 4 000 \$. 36 candidates sont inscrites. La formation débute le 21 février pour les gens de l'externe et le 31 mars pour les gens de l'interne de l'organisation attirés par cette profession.
- RAC préposés aux bénéficiaires : Le besoin de préposés aux bénéficiaires est encore très grand, c'est pourquoi le CISSS est toujours en action pour ce volet.
- Plan Dubé : Une campagne promotionnelle a été faite par rapport aux mesures du plan Dubé avec une vidéo qui a été diffusée pour le personnel de catégorie 1, mais l'impact a été moindre en raison de la 5^e vague. Cela sera relancé dès qu'il y aura diminution de la 5^e vague. Jusqu'à maintenant, les mesures du plan Dubé ont permis au CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue l'embauche de cinq infirmières, dont une à temps complet et quatre à temps partiel, sept infirmières auxiliaires, dont quatre à temps complet et trois à temps partiel, ainsi qu'une inhalothérapeute.

La Direction des ressources humaines est allée de l'avant dans son projet de nommer des responsables de ressources humaines avec un mandat d'attraction dans chaque RLS et en lien avec les partenaires. Ainsi, des personnes sont en place pour quatre des territoires; il ne reste que le territoire de la Vallée-de-l'Or à combler. La Direction compte également sur une spécialiste pour le volet international.

Ce sont toutes ces actions en cours qui vont permettre à l'établissement de faire face à l'enjeu de main-d'œuvre et de pouvoir faire la différence. L'avenir s'annonce beaucoup plus positif.

CA-2022-01-10 RAPPORT TRIMESTRIEL SUR LES PLAINTES DE HARCÈLEMENT PSYCHOLOGIQUE

Des professionnels sont en place dans chacun des RLS afin d'accompagner les équipes et les gestionnaires dans les situations problématiques de climat de travail et de harcèlement psychologique. Plusieurs activités ont été réalisées depuis un an, permettant ainsi d'agir en amont par rapport au harcèlement.

Du 1^{er} octobre au 30 décembre 2021, 27 interventions ont été réalisées, alors qu'en 2020 il y en a eu 130. Pour ce qui est des plaintes, sept plaintes ont été traitées pour la période d'octobre à décembre 2020, alors que pour la même période en 2021 il n'y a qu'une seule plainte qui est en attente d'enquête puisque la personne est en arrêt de travail.

CA-2022-01-11 SUIVI DES PROJETS D'INFRASTRUCTURE

M. Stéphane Lachapelle fait le suivi de l'état d'avancement des projets d'infrastructure suivants :

- Centre de services ambulatoires de Rouyn-Noranda;
- Plan fonctionnel et technique de Ville-Marie;
- Maison des aînés à Macamic;
- Centre de radio-oncologie à Rouyn-Noranda;
- Plan fonctionnel et technique de l'urgence, des soins intensifs et du bloc opératoire d'Amos;
- Mise aux normes des salles blanches à Amos;
- Maison des aînés à Rouyn-Noranda;
- Maison des aînés à Val-d'Or;
- Maison des aînés à Palmarolle;
- GMF-U de Val-d'Or;
- Centralisation des cuisines à Rouyn-Noranda.

CA-2022-01-12 ACHAT DE TERRAIN POUR LE GROUPE ÉLECTROGÈNE – ROUYN-NORANDA

RÉSOLUTION

CA-2022-13 Autorisation d'achat de terrain pour le groupe électrogène à Rouyn-Noranda

Attendu que le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de l'Abitibi-Témiscamingue ne possède pas un espace suffisamment grand pour répondre aux besoins d'implantation du groupe électrogène;

Attendu que la Ville de Rouyn-Noranda désire céder un terrain en faveur du CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue afin de répondre aux besoins entourant le projet d'implantation du groupe électrogène;

Attendu que le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) est en accord avec l'acquisition de l'immeuble.

Sur PROPOSITION de Louis Bourget, appuyée par Madeleine Paquin

IL EST RÉSOLU

D'autoriser l'achat de l'immeuble connu et désigné comme les lots 6 332 970 et 6 332 972 appartenant à la Ville de Rouyn-Noranda pour un prix d'achat de zéro dollar (0 \$).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA-2022-02-13 AFFAIRES DIVERSES

Aucune affaire diverse.

LIEU ET DATE DE LA PROCHAINE ASSEMBLÉE

La prochaine assemblée aura lieu le 24 mars 2022 en Webinaire.

LEVÉE DE LA SÉANCE

Sur PROPOSITION de Daniel Marcotte, appuyée par Madeleine Paquin

IL EST RÉSOLU

De lever la séance à 11 h 07.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Caroline Roy,
secrétaire

Claude N. Morin,
président

Adopté le 24 mars 2022